

CAHIER DES CHARGES

OPEN PLUS



Juniorleague 2023/2024

117, rue du Château des Rentiers 75013 PARIS

3x3@ffbb.com

Téléphone : 01.53.94.25.00

Table des matières

1 DISPOSITIONS GENERALES.....	3
2 SITE DE COMPÉTITION – ORGANISATION LOGISTIQUE	5
3. ORGANISATION GÉNÉRALE.....	8
4. COMMUNICATION ET MARKETING.....	11
5. DISPOSITIONS FINANCIERES.....	15
6. PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19.....	16
7. ENGAGEMENT.....	16
ANNEXE 1 – Formule du Tournoi Final et sélection des équipes.....	17
ANNEXE 2 – Exemple de programme détaillé.....	19
ANNEXE 3 – Protocole de remise des récompenses.....	21
ANNEXE 4 – Exemple plan d'implantation.....	22
ANNEXE 5 – Liste des prestataires à contacter	24
ANNEXE 6 – Recettes de l'organisateur	25

1 DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Préambule

La Fédération Française de Basketball propose, pour les catégories U18 Filles et Garçons, une offre globale de tournois, appelée Juniorleague 3x3 FFBB, sur chaque territoire de France, dont le niveau de compétition croît depuis les Opens Start, puis les Opens Plus et enfin l'Open de France.

Il y a 2 niveaux d'Open Plus pour la Juniorleague 3x3 FFBB :

- Le niveau 1 ou Open Plus Access « nom du département » ;
- Le niveau 2 ou Open Plus « nom de la région ».

Les Opens Plus qualifient les meilleures équipes à l'Open de France et respectent le règlement officiel FIBA 3x3 (sauf indication contraire du règlement FFBB).

Chaque Comité départemental organise ou délègue l'organisation d'un Open Plus Access « nom du département » dans son département, à partir de septembre, et au plus tard au minimum trois semaines avant la date de l'Open Plus de sa Ligue.

Les catégories proposées aux Opens Plus Access « nom du département » sont impérativement U18 filles et U18 garçons.

Chaque Ligue régionale métropolitaine organise ou délègue à un club ou à l'un de ses comités départementaux l'organisation d'un Open Plus « nom de la région » dans sa région, entre avril et mi-juillet. Un Open Plus de région de la Juniorleague peut être couplé avec un Open Plus de la Superleague, à condition que chaque tournoi se déroule sur une journée distincte : exemple Open Plus Juniorleague le samedi et Open Plus Superleague le dimanche.

Modalités de qualification à un Open Plus via un Open Plus Access « nom du département » :

- Les meilleures équipes d'un Open Plus Access « nom du département » sont qualifiées pour l'Open Plus « nom de leur région » ;
- Le jour de l'Open Plus « nom de la région », chaque équipe doit présenter dans son effectif au moins deux joueurs présents dans l'effectif de l'équipe qualifiée lors de l'Open Plus Access « nom du département ».

La Ligue assure le suivi de l'organisation des Opens Plus Access de son territoire. Elle doit relancer les comités afin de s'assurer de l'organisation des différents Opens Plus Access, et de la qualification des équipes sur son Open Plus.

Ce cahier des charges concerne les Opens Plus « nom de la région »

L'organisation d'un Open Plus est soumise au respect de ce cahier des charges. L'organisateur préparera l'événement en étroite collaboration avec la FFBB. Il sera tenu de respecter les stipulations du présent cahier des charges, et faire respecter auprès des tiers toute obligation souscrite par lui en exécution de ce cahier des charges et/ou relative à l'événement. Il sera responsable vis à vis de la FFBB de tout manquement personnel et/ou de tiers avec qui il aurait contracté pour l'exécution du cahier des charges ou de l'événement, nonobstant tout recours direct éventuel de la FFBB auprès de ces tiers.

Toute action envisagée sortant du cadre du présent cahier des charges, et n'étant pas prévue par ses stipulations, devra être soumise à la FFBB pour approbation.

Les détails d'application de ce cahier des charges et la résolution des problèmes qui viendraient à survenir donneront lieu à une concertation permanente entre les représentants de la FFBB et l'organisateur. Dans cet esprit, des échanges permanents et des réunions seront à programmer entre la FFBB et l'organisateur.

1.2 Organisation

Avant le 1er novembre, chaque ligue régionale métropolitaine doit remplir et envoyer un dossier d'homologation Open Plus « nom de la région » de la Juniorleague 3x3 FFBB à la FFBB - Pôle 3x3 (par mail ou courrier), qui détermine le calendrier de la saison après que la commission 3x3 de la FFBB ait examiné l'ensemble des dossiers.

S'il s'agit d'un organisateur délégué, ce dernier doit être régulièrement affilié auprès de la FFBB. La ligue ou l'organisateur délégué s'engagent également à respecter le cahier des charges.

Toute modification des engagements pris dans le dossier d'homologation Open Plus régional de la Juniorleague 3x3 FFBB peut entraîner une modification, voire une annulation du niveau de classement de l'Open Plus régional ou de la totalité de l'homologation de la manifestation par la Commission 3x3. Dans ce cas précis, la place vacante sera attribuée à l'équipe finaliste de l'Open Plus ayant regroupé le plus grand nombre d'équipes dans la catégorie concernée. À nombre d'équipes égal, l'équipe la mieux classée au ranking FIBA parmi les finalistes se verra qualifiée pour l'Open de France.

1.3 Description de l'événement

Un Open Plus « nom de la région » est un tournoi dont l'inscription des équipes s'appuie sur la qualification via un Open Plus Access « nom du département ». Il regroupe au moins 12 équipes dans chaque catégorie. Il se déroule sur une ou plusieurs journées.

La description précise du format et un exemple de programme sont indiqués en annexe 1 et 2.

L'organisateur doit envoyer le programme détaillé de l'Open Plus au plus tard trois mois avant l'événement à la FFBB.

Coût de l'inscription des équipes et prize money :

L'organisateur peut, s'il le souhaite, fixer un coût d'inscription à son Open Plus. Ce dernier devra être impérativement payé avant le début de la compétition par les équipes à l'organisateur.

L'organisateur ne peut pas offrir de prize money aux équipes.

L'organisateur s'engage à ce que tous les joueurs et joueuses, participant à l'Open Plus « nom de la région », soient titulaires d'une licence compétition et/ou Juniorleague valide pour la saison en cours. Une saison sportive va du 1er juillet de l'année N jusqu'au 30 juin de l'année N+1.

Il s'engage à suivre le règlement sportif particulier Open Plus Juniorleague 2023-2024, disponible [ici](#).

L'organisateur s'engage à ce que chaque joueur ait un profil validé sur le site www.play.fiba3x3.com et à utiliser l'Event Maker pour la gestion de l'Open Plus « nom de la région ». Il s'engage également à respecter les partenariats négociés par la Fédération en utilisant les supports de communication fournis (se reporter à la partie 4 "Communication et Marketing").

Pour plus d'informations sur les modalités des Opens Plus (formats, conditions d'accès des équipes, etc.), l'organisateur pourra se reporter au règlement sportif particulier Open Plus Juniorleague 2023 - 2024, disponible [ici](#).

2 SITE DE COMPÉTITION – ORGANISATION LOGISTIQUE

Le choix du site se portera de préférence sur un lieu facilement accessible par les transports (gare SNCF – aéroport – desserte autoroutière) pour les compétiteurs.

Le site de compétition devra de préférence se situer dans un environnement offrant la meilleure communication pour l'évènement et être accessible et fréquenté par le plus large public (exemples : place en centre-ville, centre commercial, etc.).

2.1 Surface

L'organisateur doit mettre à disposition une surface plane et lisse dégagée de tout obstacle au sol ou dans les airs.

L'espace mis à disposition doit être au minimum de 800 m² et devra supporter une charge de 600kg/m².

2.2 Terrain(s) de jeu et son environnement

Le site sera obligatoirement composé au minimum d'un terrain de 3x3 avec, si possible, 100 places minimum en tribunes, ou places assises. Ce dernier sera un terrain officiel de 3x3 : revêtement de sol mesurant 15x19 mètres et un but de basket incluant l'appareillage des 12 secondes ainsi qu'un **écran géant** (fortement recommandé) pour afficher le Scoreboard Event Maker et des spots promotionnels. Pour rappel, toutes les Liges Régionales disposent d'un terrain 3x3 offert par la FFBB.

L'utilisation d'un terrain annexe est fortement recommandée (mobile ou permanent). Il inclura l'appareillage des 12 secondes et l'affichage avec un écran permettant la projection du Scoreboard Event Maker. Il pourra être utilisé pour les matchs, échauffements et animations.

L'utilisation de terrains supplémentaires (mobiles ou permanents) est un plus pour l'organisation.

En cas d'utilisation du revêtement de sol dans un endroit totalement fermé (centre commercial, gymnase, etc.), l'organisateur doit se rapprocher du responsable sécurité du site afin d'obtenir l'autorisation d'y installer le terrain ; ce dernier ne disposant pas de PV Feu.

L'organisateur aura à sa charge, au niveau logistique :

- Le terrain central et ses équipements spécifiques 3x3 (appareillage des 12 secondes et affichage avec un écran permettant la projection du Scoreboard Event Maker) ;
- Le(s) terrain(s) annexe(s) (si possible) et ses équipements spécifiques 3x3 (appareillage des 12 secondes et affichage avec un écran permettant la projection du Scoreboard Event Maker) ;
- La location et l'installation d'un écran LED (non obligatoire mais fortement recommandé pour la qualité de l'évènement) de minimum 7m² avec une résolution minimum de 6mm, avec régie pour l'affichage sportif et la diffusion de spots promotionnels. En cas d'absence d'un écran géant, il est obligatoire de prévoir un écran, visible par tous les joueurs et les refs sur le terrain pour l'affichage du score et du temps de l'Event Maker ;
- Les tests **obligatoires** du décret de juin 1996 sur tous les buts de basket utilisés (test à 320 kg) ;
- L'installation des places assises du terrain central d'une capacité, si possible, d'au moins 100 places assurant la meilleure visibilité de l'espace de jeu ;
- L'installation des points électriques nécessaires à l'alimentation des terrains utilisés (table de marque, appareillage des 12 secondes et écran principalement), de la sonorisation ;
- Les tests des éventuelles tribunes et des points électriques ;
- Un espace d'organisation couvert dans lequel la régie, le DJ, l'animateur, la table sportive et la communication seront installés ;
- La fourniture de deux ordinateurs dédiés au tournoi (différents de ceux des tables de marque) ainsi qu'une imprimante ;
- La sonorisation du terrain, y compris celle de l'écran géant pour les spots et le buzzer de fin de match.

En cas de présence de terrains annexes, leurs écrans devront également être sonorisés pour le buzzer de fin de match. L'organisateur veillera à obtenir de la ville une autorisation de diffusion sonore ;

- L'installation d'une connexion internet (réseau dédié, galet 4G ou partage de connexion) pour assurer la gestion du tournoi via l'Event Maker. La mise à disposition d'un réseau WIFI pour les joueurs et/ou le public est un plus, mais n'est pas obligatoire.

L'organisateur est en charge de l'installation de son site et du matériel nécessaire à l'organisation du tournoi (tire palette pour le montage et démontage du site, rallonge, passe câble, etc.).

2.3 Matériel terrain

L'organisateur fournira sur chaque terrain :

- Un ordinateur et un écran pour l'utilisation et l'affichage de l'Event Maker. Bien prévoir un câble HDMI suffisamment long (environ 25 mètres) pour placer l'écran à droite ou à gauche du but de Basket
- Les 12 secondes
- 1 table
- 4 chaises pour les marqueurs
- 2 chaises ou cubes pour les remplaçants
- 1 point électrique (16A – multiprises)
- Une tente 3 par 3 (non obligatoire)

2.4 Barriérage

En fonction du site et de la municipalité, un barriérage autour du site peut être envisagé.

2.5 Eau

L'organisateur devra aménager au moins 1 point d'eau potable sur le site de compétition. Si aucun point d'eau n'est accessible, l'organisateur prévoit un stock d'eau pour les joueurs, les bénévoles et les intervenants (fontaine à eau) durant la totalité de la manifestation. Il est conseillé de privilégier les gourdes. Les bouteilles plastiques sont interdites dans un souci écologique.

2.6 Eclairage (au choix de l'organisateur)

En cas de déroulement de la compétition en nocturne, le site doit avoir un éclairage suffisant pour permettre le bon déroulement de la compétition. Un éclairage de 750 Lux au sol minimum est nécessaire sur le terrain central. En cas de retransmission (TV ou Internet), 1000 Lux sont recommandés. A ce titre, l'organisateur doit prévoir les installations nécessaires. Selon l'infrastructure choisie, celle-ci devra se situer au minimum à 2 mètres de distance du terrain et être sécurisée afin d'éviter que les joueurs ne se blessent. Des essais seront à programmer le soir de l'installation afin d'ajuster le réglage des lumières.

2.7 Site de repli en cas d'organisation de l'Open sur une place extérieure

L'organisateur doit prévoir une salle de repli utilisable en cas d'intempéries pour la totalité de la compétition. Cette salle doit être classée, à minima, H1 par la FFBB et disposer de tribunes et du matériel suivant :

- Sonorisation ;
- 3 tables pour la gestion sportive (deux tables de marque, une pour l'organisateur et le Manager d'organisation) ;
- 12 chaises (marqueurs et remplaçants) ;
- Un ordinateur et un écran pour l'utilisation et l'affichage de l'Event Maker (prévoir un câble HDMI suffisamment long pour placer l'écran à droite ou à gauche du but de Basket) pour chaque terrain ;
- Les 12 secondes sur chaque terrain ;
- Les points électriques nécessaires (16A – multiprises).

Ce gymnase se situe dans un rayon de 5 kilomètres autour du site de compétition initial.

L'organisateur veille à ce que toutes les conditions soient remplies pour que les compétitions et remises de récompenses puissent se dérouler normalement et aller à leurs termes.

Ce site peut également être utilisé pour les phases de poule afin de gagner du temps sur le planning du tournoi.

2.8 Arche FFBB

Une arche gonflable (si disponible à la date de l'évènement), peut être fournie par la FFBB, et sera installée par l'organisateur afin de délimiter l'entrée du public. Ce dernier doit prévoir un accès électrique de 16A.

2.9 Poste de secours (Le dimensionnement des dispositifs prévisionnels de secours (DPS)), kinésithérapeute et médecin

L'organisateur se doit d'assurer la sécurité du public et des participants.

A ce titre, **un poste de secours doit être présent**. Il sera tenu par une association locale ou une antenne locale d'association nationale. Il sera destiné aux joueurs comme au public. L'association fournira le véhicule et le matériel nécessaire. La prise en charge du poste de secours et le dimensionnement du dispositif incombent à l'organisateur.

A titre informatif, pour un effectif prévisible déclaré du public P1, pour 500 personnes : Ratio d'intervenants secouristes : $RIS = 0.4$

Effectif pair d'intervenants secouristes : 2

Type de DPS : point d'alerte et de premiers secours

Plus d'informations via le lien suivant : <https://www.securisme.net/spip.php?article481>

L'organisateur **doit prévoir la présence d'un médecin** (sur site ou disponible dans les 10 minutes).

Il est également possible de prévoir un poste de kinésithérapie, de chiropraxie ou ostéopathie, mis à disposition pour les joueurs du tournoi sur toute la durée de la compétition.

2.10 Toilettes

Le site doit disposer sur le site de toilettes réservées aux participants.

2.11 Player's Lounge (au choix de l'organisateur)

Le Player's lounge est un espace couvert dans lequel seuls les joueurs pourront accéder. Il peut s'agir d'un chapiteau ou bien d'une salle annexe où les joueurs pourront se reposer, se faire prendre en charge par les kinésithérapeutes ou chiropracteurs, se restaurer, etc. L'idée est qu'ils disposent d'un endroit calme, coupé du public. Cet espace est fortement recommandé.

Il est par exemple possible (non obligatoire) d'installer un espace collation avec des barres de céréales et des fruits, des canapés mobiles, tapis de gym, une console, des multiprises permettant de recharger les portables, etc.

Un exemple de plan d'implantation se trouve en annexe 4.

Le pôle 3x3 se tient à votre disposition pour vous aider à réaliser le vôtre.

3. ORGANISATION GÉNÉRALE

3.1 Speaker et DJ

L'organisateur est en charge de l'animation de la compétition. Il doit prévoir de ce fait la présence d'un speaker et d'un DJ (ou d'une personne gérant la playlist). Le speaker devra être validé par la FFBB et présent à la réunion de formation pré-Open Plus. En cas d'absence, il ne pourra pas assurer sa fonction lors du tournoi.

Le DJ et le speaker devront veiller à ce que les annonces micro, les diffusions de clips sur l'écran géant (si présent), les animations des partenaires fédéraux Juniorleague ainsi que les protocoles d'entrée des joueurs sur la finale et de remise de récompenses en fin de tournoi soient respectés.

Avoir recours à un speaker et un DJ travaillant déjà en binôme est fortement recommandé.

3.2 Bénévoles

L'organisateur doit assurer, en amont de son Open Plus de région, la constitution d'une équipe de bénévoles capables d'encadrer les différentes missions indispensables au bon déroulement du tournoi. A titre informatif, les principales missions (non obligatoires) des bénévoles sur un Open Plus sont :

- Montage et démontage du terrain 3x3 (au moins 6 personnes), prévoir des gants de protections ;
- Gestion des tables de marque et des 12 secondes – 4 personnes minimum par terrain ;
- Accueil et suivi des équipes – 3 personnes minimum ;
- Accueil et placement du public – 2 personnes minimum ;
- Responsable terrain – 1 personne par terrain ;
- Gestion de l'espace restauration et de l'éventuelle buvette – 3 personnes minimum ;
- Responsable des protocoles – 1 personne minimum ;
- Gestion des animations – 1 personne minimum avec son équipe ;
- Communication sur site de l'Open Plus ;
- Gestion diffusions sur l'écran géant – 1 personne minimum.

Un régisseur général (bénévole), synchronisant l'ensemble du planning du tournoi sur la journée avec le timing des matchs, les diffusions des clips sur l'écran géant, les animations des partenaires ainsi que les protocoles, est fortement conseillé.

Le régisseur doit établir un planning détaillé de la journée, qui sera transmis à la FFBB au moins trois mois avant le jour de la compétition.

Afin de faciliter la tâche à l'organisateur, la FFBB fournit des fiches de poste bénévoles.

3.3 Officiels

Manager d'Organisation

La FFBB désigne un Manager d'Organisation qui est le représentant de la FFBB le jour de l'évènement. Il s'assure du bon déroulé de l'évènement et du respect du présent cahier des charges en accompagnant l'organisateur en amont.

Ses tâches principales sont :

- Agir comme un superviseur sportif durant la compétition ;
- Être le contact du référent Ref 3x3 territorial ;
- S'assurer du contrôle des profils FIBA 3x3, de l'identité et des licences FFBB/Juniorleague des joueurs et joueuses ;
- Contrôler l'installation correcte du site, notamment les terrains (but de basket, 12 secondes, écran

gérant et tous les équipements nécessaires).

La FFBB prend à sa charge :

- Les frais de déplacements du domicile jusqu'à la gare / aéroport (de l'Open Plus).
- La dotation.

La Ligue Régionale prend à sa charge

- La restauration.
- Le transport entre la gare d'arrivée/départ et le site de compétition si besoin.

La FFBB désigne au moins 2 mois avant le Manager d'Organisation qui est prioritairement issu du même territoire que la ligue régionale.

Référent Ref 3x3 territorial

Le référent Ref 3x3 territorial est en charge de la formation et du suivi des Refs 3x3 de son territoire à l'échelle régionale. Il est connu et géré par la Ligue Régionale et doit être présent (lui ou un formateur reconnu) le jour de l'évènement.

Ses tâches principales sont :

- Être en relation avec la Ligue Régionale afin de connaître l'organisation et la logistique nécessaire à la bonne gestion des refs.
- Désigner, au moins 1 mois avant l'évènement, des refs territoriaux qui officient sur les rencontres du tournoi en fonction du nombre de terrain et de l'amplitude horaire.
- Former les refs locaux qui officieront sur le tournoi et réaliser les désignations.

La Ligue régionale prend à sa charge :

- Les frais de déplacements éventuels du domicile jusqu'au site de l'Open Plus Juniorleague ;
- L'indemnité éventuelle de formation.
- La restauration.

Refs

Le référent ref 3x3 territorial désigne, au moins 1 mois avant l'évènement, des refs formés qui officient sur les rencontres du tournoi.

Il sera responsable des désignations et de l'équipe de refs durant la compétition.

Nombre conseillé de Refs désignés en fonction des terrains :

- 2 terrains : 6 refs désignés
- 3 terrains : 8 refs désignés

La Ligue régionale prend à sa charge :

- Les frais de déplacements éventuels du domicile jusqu'au site de l'Open Plus Juniorleague ;
- La tenue pour officier. Il est conseillé d'officier avec la tenue Ref 3x3 FFBB.
- La restauration le jour de l'Open Plus Juniorleague ;

Marqueurs 3x3

Une équipe de marqueurs 3x3 doit être en place sur l'ensemble de l'Open Plus.

L'Open Plus Juniorleague est un excellent support permettant de faire monter en compétences les Marqueurs sur la gestion de l'Event Maker, les 12 secondes et la feuille de marque.

Il est conseillé à chaque marqueur d'avoir réalisé le e-learning Marqueur 3x3 et d'avoir au moins officié sur un Open start / Open Plus Access.

Nombre de marqueurs conseillés en fonction des terrains :

- 2 terrains : 8 Marqueurs 3x3
- 3 terrains : 12 Marqueurs 3x3

3.4 Hébergement

Un hébergement (facultatif) peut être prévu pour les équipes et les officiels (hôtel, auberge de jeunesse, habitants, etc.).

3.5 Restauration

L'organisateur, peut, s'il le souhaite, proposer une solution de restauration aux équipes et aux officiels. Les menus devront être équilibrés et proposer une alternative végétarienne.

3.6 Matériel

Ballons

L'organisateur doit utiliser les ballons officiels 3x3 du partenaire fédéral lors de toutes les rencontres de l'Open Plus de région.

Tenue des participants

Tous les matchs devront se jouer avec les chasubles (2 couleurs différentes) fournies par la FFBB au moins 1 mois avant la date de l'évènement.

L'organisateur pourra, s'il le souhaite, fournir des shorts et/ou t-shirts d'échauffement aux participants.

4. COMMUNICATION ET MARKETING

4.1 Plan média et relations presse

L'organisateur s'engage à faire la promotion de l'Open Plus de région auprès des collectivités, des commerçants, des clubs locaux affiliés à la FFBB et de relayer les informations sur ses supports de communications internes et externes. L'organisateur assurera également les liens avec la presse et les médias locaux afin d'obtenir une couverture médiatique de l'événement en amont, pendant et en aval de la manifestation.

La FFBB donne accès à une banque d'images (photos et vidéos) pour les besoins en communication de l'organisateur.

4.2 Création et impression des documents de communication

La FFBB fournit à l'organisateur une affiche personnalisable pour son tournoi, sur laquelle il peut faire apparaître ses informations (lieu, adresse, date) et partenaires locaux (fournir tous les logos en HD). La création de l'affiche par la FFBB ne sera lancée uniquement lorsque l'ensemble des éléments seront fournis par l'organisateur. L'organisateur ne peut pas créer son propre visuel.

Les frais d'impression sont à la charge de l'organisateur.

Une fois validé par l'organisateur, le visuel sera décliné par la FFBB dans les formats suivants :

- 1 affiche A4 en PDF (avec logos partenaires)
- 3 déclinaisons digitales en JPG (sans logos partenaires) : 16/9, 9/16 et 4/5
- 1 format affichage mobilier urbain en PDF (avec logos partenaires)

Tout format de déclinaison supplémentaire est à la charge de l'organisateur.

Tous les éléments seront à nous fournir au plus tard 30 jours avant la date de l'évènement. Passé ce délai, la FFBB ne pourra pas garantir la livraison des différents éléments graphiques.

4.3 Droits commerciaux

Droits de retransmission T.V. / Internet

Tous les droits sont la propriété exclusive de la FFBB.

Dans l'hypothèse où une chaîne de télévision et/ou un site Internet souhaiteraient retransmettre la manifestation, ils doivent en faire la demande écrite auprès de la FFBB.

Catégories de Partenariat

Seule la FFBB peut décerner les titres de :

- Partenaire Titre de la Juniorleague 3x3 FFBB
- Partenaire de la Juniorleague 3x3 FFBB
- Fournisseur de la Juniorleague 3x3 FFBB
- Partenaire 3x3 FFBB
- Fournisseur 3x3 FFBB

Les partenariats développés par l'organisateur devront être validés au préalable par la FFBB. Les partenaires ne respectant pas le cahier des charges n'apparaîtront pas sur le site.

Ceux-ci ne viendront pas en concurrence des secteurs d'exclusivité des partenaires fédéraux, à savoir :

- Énergie ;
- Assurance ;
- Banques ;
- Mutuelle ;
- Automobile ;
- Sol sportif ;
- Ballons.

La FFBB informera régulièrement l'organisateur quant aux éventuels changements dans ces secteurs d'exclusivité.

La FFBB laisse la possibilité à l'organisateur de démarcher un équipementier qui pourrait apparaître sur le visuel du tournoi, pourrait fournir des dotations pour les bénévoles et les joueurs (hors chasubles officielles des joueurs), avoir un stand sur le site de compétition et des animations brandées. En revanche, cet équipementier n'aura pas de visibilité en bord de terrain, ni sur les chasubles officielles des joueurs.

L'organisateur pourra commercialiser les catégories suivantes :

- Partenaire de l'Open Plus « nom de la région »
- Fournisseur de l'Open Plus « nom de la région »

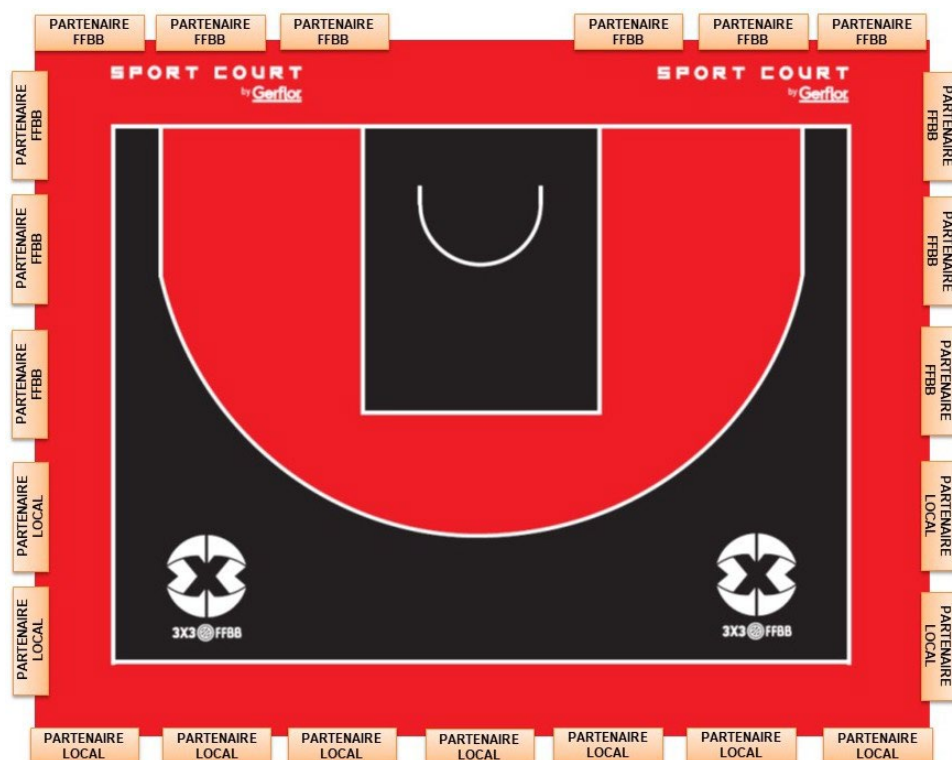
4.4 Ballons officiels

L'intégralité des matches devra se jouer avec les ballons officiels 3x3 du partenaire fédéral.

4.5 Panneautique et publicité

La panneautique autour du terrain ainsi que les éléments d'habillage du site (exemple : banderoles), y compris ceux des partenaires fédéraux du 3x3, seront fournis, acheminés au plus tard la veille de l'évènement et seront installés suivant le schéma ci-dessous. La surface de jeu ne portera aucune inscription ou publicité autre que celles définies par la FFBB. La face avant de la mousse de protection du panier pourra être utilisée par l'organisateur avec un marquage temporaire à ses frais (1 seul logo d'une taille maximale de 2000 cm²). Tout autre support fourni par l'organisateur, les collectivités territoriales ou les partenaires locaux de l'Open Plus de région fera l'objet d'un schéma d'implantation global du site soumis à la validation de la FFBB au plus tard un mois avant l'évènement.

Schéma d'implantation de la panneautique du terrain principal



Dimensions obligatoires pour les panneaux bord de terrain : modèle « pli-pop » ou « tobblos » de format 200x100cm.

Dimensions recommandées pour les flammes : modèle « Beach Flag » de format 388x90 cm.

4.6 Spots Publicitaires

L'organisateur peut utiliser l'écran géant (si présent) pour diffuser des spots publicitaires tout au long du tournoi. Des TV Time-outs seront appliqués afin de diffuser 1 spot publicitaire (durée : 30 secondes maximum) par temps-mort suivant un ordre défini par la FFBB et intégrant les partenaires fédéraux de la Juniorleague. Il est important de prévoir la sonorisation de ces spots.

4.7 Tenues

Tous les matches officiels de l'Open Plus de région devront se jouer avec les chasubles fournies par la FFBB.

Si l'organisateur décide de produire des shorts et/ou t-shirts d'échauffement pour les participants, la FFBB met à disposition 4 espaces à commercialiser pour l'organisateur :

- Espaces A et B pour les partenaires locaux :

Emplacement : face avant du short (jambe gauche) et face arrière du short (jambe droite)

Taille maximale : 100 cm² pour chaque marquage

- Espace C et D pour les partenaires locaux :

Emplacement : face avant et face arrière du t-shirt d'échauffement
Taille maximale : 300 cm² pour chaque marquage

Les frais de marquage pour ces 4 espaces seront à la charge de l'organisateur. La FFBB validera au préalable au moins un mois avant l'évènement la maquette de la tenue complète avec ces différents marquages. En absence de validation, l'organisateur ne pourra pas utiliser ces espaces de communication.

4.8 Merchandising

L'organisateur peut proposer une vente de produit sur le site. Cependant, tous produits reprenant les logos de la FFBB ou de la Juniorleague 3x3 FFBB devront être validés en amont par la FFBB au moins un mois avant l'évènement.

4.9 Protocole de remise des récompenses – Voir annexe 3

5. DISPOSITIONS FINANCIERES

Dans tous les cas, la FFBB n'ira pas au-delà de sa prise en charge (5.2), et si l'événement doit être déficitaire pour l'organisateur, aucune aide financière ne pourra être demandée à la FFBB.

5.1 Recettes de l'organisateur – voir annexe 6

5.2 Prise en charge de la FFBB

- Les chasubles des équipes
- Le déplacement du Manager d'organisation et sa dotation
- Les éléments d'habillage du site (voir partie 4 du présent document)
- La création d'un visuel standard personnalisable
- La mise à disposition d'une arche gonflable d'accueil Juniorleague (si disponible)
- Le transport de l'arche gonflable d'accueil Juniorleague (si disponible).
- Un tobblo Juniorleague fourni à chaque Ligue en 2022-2023, utilisé obligatoirement lors du protocole de remise des récompenses.

5.3 Dépenses de l'organisateur

L'organisateur prend en charge toutes les dépenses afférentes à l'organisation et au respect de ce cahier des charges, à savoir notamment :

Frais d'hébergement et de restauration (facultatifs)

L'hébergement et la restauration pour ses bénévoles, les équipes, le Manager d'organisation et les refs.

Frais liés à la logistique du site

Voir partie 2 et 3 du présent document.

Frais de déplacement des équipes gagnantes à l'Open de France

L'organisateur prend en charge les frais de déplacement des équipes qualifiées à l'Open de France.

Une équipe représente 4 joueurs et un accompagnateur (de 21 ans ou plus), soit **5 personnes**. L'organisateur n'intervient en aucun cas sur le choix de l'accompagnateur ou sur le choix du type de déplacement.

Les modalités de prise en charge sont les suivantes :

- Le point de départ est la ville de l'Open Plus
- Le point d'arrivée est la ville de l'Open de France
- En cas de déplacement en train, la prise en charge équivaut au prix d'un billet aller-retour SNCF seconde classe par personne
- En cas de déplacement en voiture / mini-bus, la prise en charge est calculée selon le barème de 0,38 centimes d'euros par kilomètre. Les déplacements en voiture / mini-bus doivent être validés par la Ligue
- Si une équipe voyage en avion, la prise en charge ne peut excéder celle d'un trajet similaire en train.

En cas de dépassement de la prise en charge prévue ci-dessus, les équipes peuvent demander à l'organisateur une aide supplémentaire. L'organisateur étudiera la demande et jugera de la suite à donner.

Frais annexes

Les éventuels frais d'impression des documents de communication ainsi que les frais d'achat d'espaces commerciaux (sucettes Decaux, 4x3, abribus, presse...) si pas d'accord avec le réseau des collectivités.

Les éventuels frais d'animation.

Les frais de marquage d'éventuels sponsors sur les tenues (voir paragraphe 4.7)

Frais en cas de détérioration

L'organisateur s'engage, financièrement, à supporter le coût de réparation ou de remplacement de tout matériel mis à sa disposition par la FFBB et détérioré durant son événement.

5.4 Formalités préalables obligatoires

L'organisateur doit veiller au respect de la réglementation fiscale et sociale en vigueur.

L'organisateur devra accomplir les démarches nécessaires auprès de la SACEM.

Assurances :

- L'organisateur a l'obligation de disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant l'événement, les participants, préposés et bénévoles, ...
- L'organisateur a l'obligation de prévenir les participants de l'intérêt qu'ils ont à souscrire à une assurance individuelle-accident couvrant les éventuels dommages qu'ils se causeraient eux-mêmes du fait de leur pratique sportive.

6. PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

En fonction de la situation, un protocole sanitaire FFBB sera envoyé aux organisateurs avant la compétition et devra être impérativement mis en place.

7. ENGAGEMENT

L'organisateur adhère au présent cahier des charges, reconnaît qu'il possède valeur de convention, et s'engage à en respecter strictement les stipulations.

Tout litige découlant ou en rapport avec le présent cahier des charges sera exclusivement étudié par la commission 3x3 de la FFBB.

En outre, il est précisé que la qualité d'une organisation est souvent jugée sur des détails dont en particulier la qualité de l'accueil et la disponibilité de l'organisateur. Ce dernier s'engage alors à satisfaire au mieux ces objectifs.

Le / La (nom de la structure) a été désigné(e) comme organisateur de l'événement et s'engage à adhérer totalement au présent cahier des charges.

Fait à en deux exemplaires le

Pour la FFBB

Pour l'Organisateur Local

ANNEXE 1 – Formule du Tournoi Final et sélection des équipes

L'Open Plus « nom de région » regroupe au moins 12 équipes dans chaque catégorie (masculine et féminine). S'il le souhaite, l'organisateur peut regrouper plus d'équipes.

Phase 1 :

Les 12 équipes de chaque catégorie sont réparties en 4 poules comptant chacune 3 équipes. Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA selon leur ranking FIBA (auto-seed dans l'Event Maker).

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois et à l'issue des matchs un classement est établi pour chaque poule.

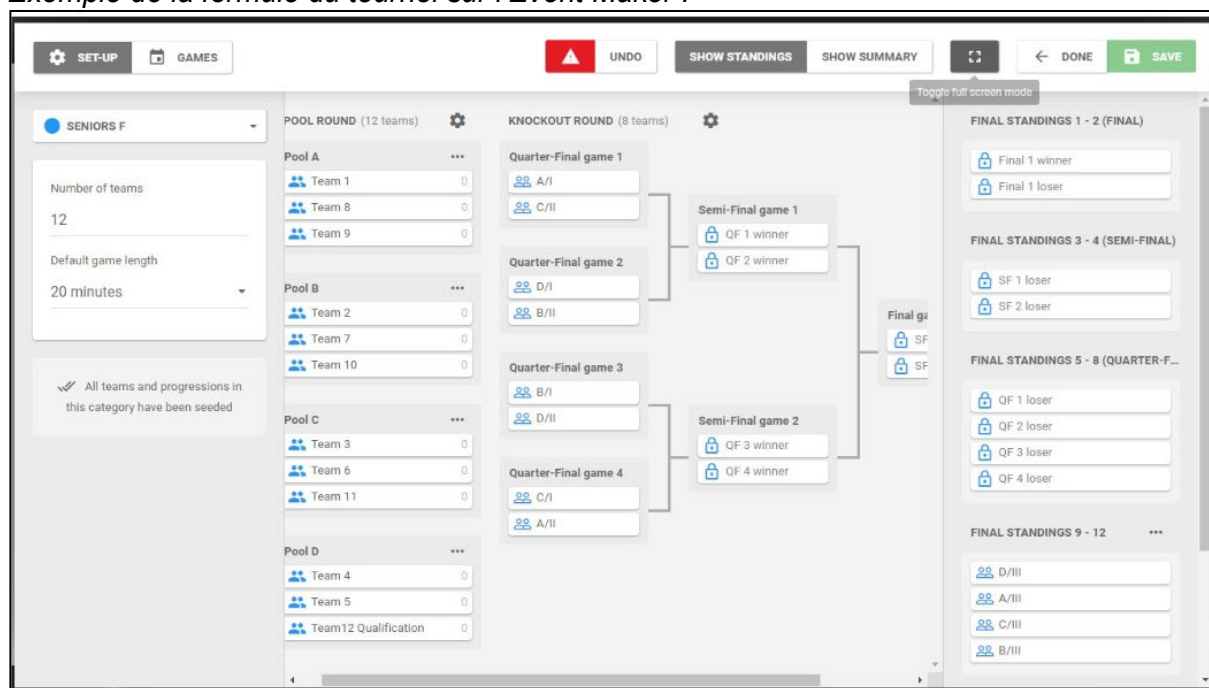
Phase 2 :

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale. Le tableau des quarts de finale est généré par l'Event Maker FIBA et ne change plus pour les demi-finales et la finale.

Les équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales puis la finale sur des matchs secs. Un match de classement pour la 3^{ème} place doit être organisé. L'organisateur peut mettre en place des matchs de classement au sein d'une poule basse (exemple : poule de 4 avec les 3^{èmes} de chaque poule).

L'équipe vainqueur du tournoi est désignée « Vainqueur de l'Open Plus « nom de la région » ».

Exemple de la formule du tournoi sur l'Event Maker :



Pour information, un Open Plus Juniorleague, sur un seul terrain, représente environ 10h de compétition, incluant une pause d'une heure. Sur deux terrains, cela représente 6h de compétition, hors animations, pauses et protocoles.

L'utilisation d'un deuxième terrain ou du gymnase de repli pour les phases de poule est donc primordiale. L'utilisation d'un troisième terrain, ou d'autres terrains annexes est également un avantage pour la fluidité de l'organisation.

Sélection des équipes :

Modalités de qualification à un Open Plus via un Open Plus Access « nom du département » :

- Les meilleures équipes d'un Open Plus Access « nom du département » sont qualifiées pour l'Open Plus « nom de leur région » ;
- Le jour de l'Open Plus « nom de la région », chaque équipe doit présenter dans son effectif au moins deux joueurs présents dans l'effectif de l'équipe qualifiée lors de l'Open Plus Access « nom du département ».

La Ligue assure le suivi de l'organisation des Opens Plus Access de son territoire. Elle doit relancer les comités afin de s'assurer de l'organisation des différents Opens Plus Access, et de la qualification des équipes sur son Open Plus.

ANNEXE 2 – Exemple de programme détaillé

Exemple de programme détaillé pour un Open Plus Juniorleague, sur 2 terrains (fortement recommandé).
Le pôle 3x3 se tient à votre disposition pour construire avec vous votre programme.

Ci-dessous le lien Play Fiba 3x3 d'un Open Plus Juniorleague :

<https://play.fiba3x3.com/events/30e47fa5-3920-4801-8455-55280f04a0cd/schedule>

Phase de poules :

Categories
U18F
U18M

Local Time	#01 Terrain	#02 Terrain	GMT
09:00 AM	Poule 1 A 1: 12 vs. 7	Poule 1 B 1: 3 vs. 1	08:00 AM
09:20 AM	Poule 1 A 1: 10 vs. 7	Poule 1 B 1: 9 vs. 8	08:20 AM
09:40 AM	Poule 1 C 1: 6 vs. 2	Poule 1 D 1: 4 vs. 11	08:40 AM
10:00 AM	Poule 1 C 1: 4 vs. 1	Poule 1 D 1: 2 vs. 5	09:00 AM
10:20 AM	Poule 1 A 2: 9 vs. 7	Poule 1 B 2: 10 vs. 1	09:20 AM
10:40 AM	Poule 1 A 2: 6 vs. 7	Poule 1 B 2: 12 vs. 8	09:40 AM
11:00 AM	Poule 1 C 2: 8 vs. 2	Poule 1 D 2: 5 vs. 11	10:00 AM
11:20 AM	Poule 1 C 2: 3 vs. 1	Poule 1 D 2: 11 vs. 5	10:20 AM
11:40 AM	Poule 1 A 3: 12 vs. 9	Poule 1 B 3: 3 vs. 10	10:40 AM
12:00 PM	Poule 1 A 3: 10 vs. 6	Poule 1 B 3: 9 vs. 12	11:00 AM
12:20 PM	Poule 1 C 3: 5 vs. 8	Poule 1 D 3: 4 vs. 6	11:20 AM
12:40 PM	Poule 1 C 3: 4 vs. 3	Poule 1 D 3: 2 vs. 11	11:40 AM

Phase finale :

01:40 PM	Concours	Concours	12:40 PM
02:00 PM	QF 1: A/1 vs. C/2	QF 2: D/1 vs. B/2	01:00 PM
02:20 PM	QF 1: A/1 vs. C/2	QF 2: D/1 vs. B/2	01:20 PM
02:40 PM	QF 3: B/1 vs. D/2	QF 4: C/1 vs. A/2	01:40 PM
03:00 PM	QF 3: B/1 vs. D/2	QF 4: C/1 vs. A/2	02:00 PM
03:20 PM	Animation		02:20 PM
03:35 PM	Demi-finales 1: Winner of QF 1 vs. Winner of QF 2		02:35 PM
03:55 PM	Demi-finales 2: Winner of QF 3 vs. Winner of QF 4		02:55 PM
04:15 PM	Animation		03:15 PM
04:30 PM	Demi-finales 1: Winner of QF 1 vs. Winner of QF 2		03:30 PM
04:50 PM	Demi-finales 2: Winner of QF 3 vs. Winner of QF 4		03:50 PM
05:10 PM	Animation		04:10 PM
05:25 PM	Finale: Winner of SF 1 vs. Winner of SF 2		04:25 PM
05:45 PM	Protocole		04:45 PM
05:55 PM	Finale: Winner of SF 1 vs. Winner of SF 2		04:55 PM
06:15 PM	Protocole		05:15 PM

ANNEXE 3 – Protocole de remise des récompenses

Le protocole de fin de tournoi est défini par la FFBB ; il est le même sur tous les Opens Plus. A savoir, à la fin de chaque finale, dans l'ordre suivant :

1/ Photo des finalistes :

- Devant un tobblo Juniorleague (fourni à chaque ligue sur la saison 2022-2023) ;
- Visuel « Finalistes Open Plus » sur l'écran géant.

2/ Photo des vainqueurs :

- Devant un tobblo Juniorleague ;
- Visuel « Vainqueurs Open Plus » sur l'écran géant.

3/ MVP :

S'il le souhaite, l'organisateur peut déterminer 1 MVP par catégorie (homme/femme).

- Devant un tobblo Juniorleague ;
- Visuel « MVP » sur l'écran géant.

Ce moment protocolaire est idéal pour mettre en avant vos partenaires, élus, personnes impliquées de votre organisation, etc.

C'est aussi la dernière image qui reste en tête des spectateurs.

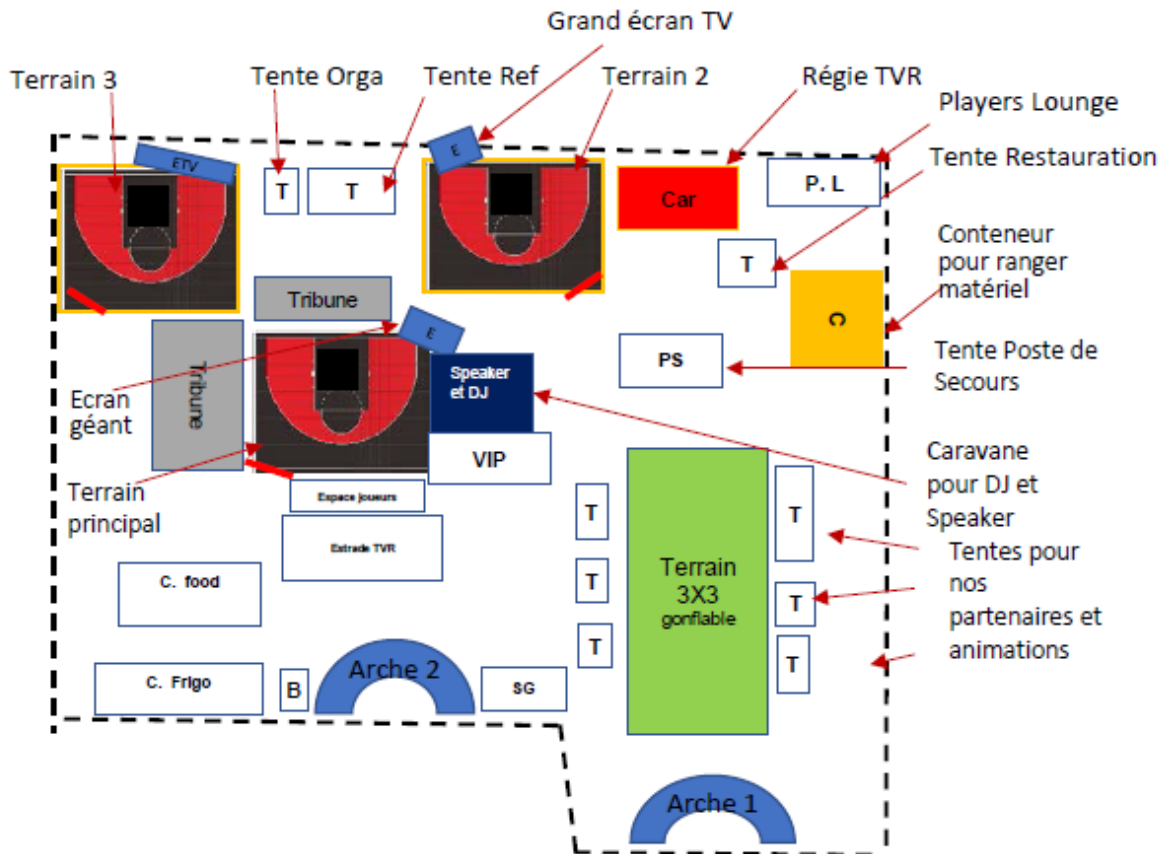
Il est donc important d'y apporter une grande attention.

ANNEXE 4 – Exemple plan d'implantation

Ci-dessous, exemple d'implantation de l'Open Plus Superleague de Rennes en 2022.

Tous les éléments ne sont pas obligatoires mais ce plan peut vous servir de base pour l'implantation des terrains, tables de marque, écran, tribunes, etc.

Le pôle 3x3 se tient à votre disposition pour vous aider à réaliser votre plan d'implantation.



T R: Tente restauration Joueurs et Bénévoles

T: Tente Stands

B: Tente Buvette

PS: Poste de secours

TP Tente partenaire

C: Conteneur

Speaker et DJ Caravane

VIP Tente VIP 5x10 environ

SG structure gonflable ballon

Table de marque

Barrierage

Camion TVR

Ci-dessous, la photo illustrant le plan d'implantation :



ANNEXE 5 – Liste des prestataires à contacter

Liste (non exhaustive) des prestataires à contacter par l'organisateur :

- Restauration (facultatif)
- Sonorisation
- Speaker
- DJ
- Location d'un écran et sa gestion, minimum de 7m2 (facultatif)
- Location chapiteau/tentes/tribunes/barrières/player's lounge/parasols
- Location de tables et chaises
- Mise à disposition d'électricité
- Société de sécurité (si nécessaire)
- Société pour le test à 320 kgs
- Achat eau (fontaine à eau si nécessaire)
- Achat ballons 3x3, chariot à ballons, rack à ballons, matériel sportif
- Prestataires de toilettes (si nécessaire)
- Internet
- Éclairage (facultatif)
- Association de kinésithérapie, chiropraxie ou ostéopathie (facultatif)
- Société de vente de trophées (facultatif)
- Pharmacie pour petit matériel médical (désinfectant, crème solaire, etc)

Un fichier incluant des prestataires et leurs contacts sera partagé aux Liges suite à la réunion de lancement du circuit Open Plus.

ANNEXE 6 – Recettes de l'organisateur

Liste (non exhaustive) des recettes pour l'organisateur :

- Subventions des Collectivités Territoriales
- Partenariats locaux et échanges marchandises* (Sous réserve de respecter l'article 4.3.2 du présent cahier des charges)
- Buvette (sous réserve d'autorisation délivrée par la ville)
- Frais d'engagement des équipes (facultatif)
- Merchandising (produits dérivés)
- Naming des terrains, des animations ;
- Commercialisation de relations publiques

*Rappel des espaces commercialisables : habillage du site, spots publicitaires sur l'écran LED, espaces (x4) sur le short et t-shirt d'échauffement des participants, annonce micro par l'animateur, animations entre les matches, etc.

Le pôle marketing se tient à votre disposition pour vous aider dans votre démarche commerciale.